

PAR COURRIEL

Le 22 novembre 2023

DEMANDEUR

N/Réf. : 202311-37

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 15 novembre 2023.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

La recherche a également permis de repérer un document en lien avec votre demande. Toutefois, nous vous informons que ce document n'est pas accessible suivant l'article 9, alinéa 2, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

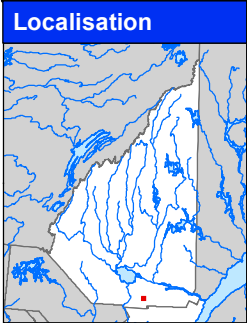
Original signé par

Matilde Thérault-Lemay

p. j. : 3

Plan dossier 217343-00-000

71°30'



Légende

Désignation territoriale

Dossier
217343-00-000

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée
NAD 1983 MTM 7
0 100 200 300 400 mètres

1/10 000

Source
Base de données topographiques
du Québec (BDTQ 20k)

MERN 2017

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-
Capitale-Nationale

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec, 3^e 2017

